

# Tournoi d'Automne Seniors de Buxerolles

Dimanche 12 Novembre 2017



**Matin : Double Dames et Double Hommes**



**Après-midi : Double mixte**

**Tous les tableaux en Poule de 5 CPPH**

## Comite organisateur

> Etoile Sportive de Badminton de Buxerolles (ESBB)

## Numero d'autorisation

> En cours

## Lieu

> Salle Eric TABARLY, allée Eric Tabarly - 86180 Buxerolles (7 terrains)

## Dates et horaires

> **Dimanche 12 novembre 2017** à partir de 8H00.

## Tableaux

- > Le tournoi est ouvert aux **joueuses et joueurs** (catégories NC, P, D et R) dans les tableaux de **Double Dame, Double Homme et Double Mixte**.
- > **Les jeunes (minimes, cadets et juniors)** ainsi que les **vétérans** sont autorisés à participer à cette compétition.

## Deroulement de la competition

> Tous les tableaux seront constitués de **poules uniques de 5 sans sortie de poule** constituées en fonctions de la moyenne CPPH des paires.

## Tarifs

- > **12 euros** par personne pour 1 tableau
- > **16 euros** par personne pour 2 tableaux

## Precisions particulieres

- > Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses possession de leur licence et en règle avec la FFBaD.
- > Juges arbitres : Richard Clabau.

## Inscriptions

- > Les inscriptions accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de « **ESBB** » devront être renvoyées avant le 2 novembre 2017 (date de réception).
- > Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi).
- > Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou sans le règlement correspondant.
- > Inscriptions sur la feuille fournie ci-dessous et à retourner à :

**Romain Depierrefixe – 4 La Carte – 79340 Vasles**

## Convocations

- > La date de confection des tableaux sera le **5 novembre 2017**.
- > Pour chaque désistement enregistré après cette date, les joueurs devront se justifier ou s'exposeront aux sanctions prévues pour un forfait.
- > Les convocations seront adressées aux responsables des clubs par mail cinq jours avant la compétition.

## Recompenses

- > Pour les **séniors** : lots divers composés de textile, spécialités locales ...

## Restauration

- > Une buvette sera mise à la disposition des joueurs durant toute la durée du tournoi (paninis, sandwiches, pâtes chaudes, salades, croque-monsieur, boissons...).
- > Un système de cartes sera mis en place.

## Hébergement

- > Voici une liste non exhaustive d'hôtels situés à proximité des gymnases :
  - Hôtel formule 1 : 18 rue du commerce 86360 Chasseneuil du Poitou : 08 91 70 53 56
  - Etap hôtel : 50 allée du haut Poitou 86360 Chasseneuil du Poitou : 08 92 68 07 12
  - Hôtel Ibis : 1 rue du bois Dousset 86000 Poitiers : 05 49 61 11 02

## Pour tous renseignements complémentaires

- > Contactez **Romain Depierrefixe** par mail ([romain.depierrefixe@laposte.net](mailto:romain.depierrefixe@laposte.net)) ou téléphone (**06.74.37.32.66**) ou **Veronique Maillet** par téléphone au **06.32.08.2984**.

**nous vous attendons**

**nombreux** 

>>> **Un grand merci à tous les partenaires du club de l'ESBB** <<<  
Mairie de Buxerolles, Département de la Vienne, Leclerc de Buxerolles,  
Banette, Baïla Pizza, Larde sports, Banque Populaire, Harmonie Mutuelle,  
les Halles de Provence, tabac presse des Castors, garage de la ZUP ...

Règlement particulier  
« **Tournoi d'Automne Séniors de Buxerolles** »

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs de toutes les ligues. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Il est autorisé sous le numéro : en cours.
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. Le juge arbitre du tournoi sera Richard Clabau.
4. Les décisions du juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
5. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et ne devra pas faire l'objet d'une suspension.
6. Le tournoi est ouvert aux séniors (catégories NC, P, D, R). Les jeunes (minimes, cadets et juniors) ainsi que les vétérans sont autorisés à participer à cette compétition.
7. Les catégories proposées sont le double dames, le double hommes et le double mixte.
8. La date limite d'inscription est fixée au 2 novembre 2017 (date de réception). Les droits d'engagements sont de 12€ pour un tableau et 16€ pour deux tableaux. Les inscriptions se font exclusivement par courrier avec un chèque joint à l'ordre de l'ESBB. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone.
9. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions par ordre d'arrivée.
10. Les organisateurs, en accord avec les JA, se réservent le droit de supprimer ou de regrouper certaines séries dans un même tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.
11. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire avec X. Le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités.
12. Les tableaux seront constitués de poule unique de 5 sans sortie de poule et constituée en fonction de la moyenne Cpph. Un tableau sera annulé si le nombre de joueurs inscrits est inférieur à quatre. Une exception pourra être faite dans le cas où seulement trois joueurs sont inscrits si les joueurs donnent leurs accords au préalable.
13. La répartition s'effectuera en fonction du Cpph à la date du 28/10/2017.
14. Une convocation sera adressée aux responsables de club par email 5 jours avant la date du tournoi. Les mises à jour des convocations seront en ligne sur le site Badiste et pourront l'être jusqu'à la veille du tournoi.
15. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 45 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée.
16. Tout joueur non présent sur le terrain 10 minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
17. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
18. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum.

19. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
20. Les volants utilisés en cas de désaccord seront : Yonex TR et les mavis 500 pour les jeunes NC. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.
21. Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
22. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs (2 au maximum par équipe), les organisateurs et les officiels.
23. Tous les matchs seront auto-arbitrés. Les demi-finales et finales seront arbitrées par des arbitres officiels ou stagiaires dans la mesure du possible.
24. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation, par téléphone ou email, et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R à la ligue Nouvelle Aquitaine. Le joueur devra s'assurer que son justificatif est bien arrivé à destination.
25. Le licencié qui reçoit un carton (rouge ou noir), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral. Le document que le joueur fautif doit signer est essentiellement pour porter à sa connaissance qu'il y a des voies de recours.
26. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique (voir site FFBad, LOB N°17). Ces codes de conduite seront affichés dans les gymnases.
27. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
28. Seul le représentant du club inscrit sur la feuille d'inscription est autorisé à poser une réclamation auprès du juge arbitre.
29. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
30. Les joueurs participants acceptent d'être pris en photo et vidéo à des fins promotionnelles pour le club organisateur.
31. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.